

*Henderson, George Hiscox, Marvyn Knowlton, William J. Thompson, J. E. Robinson, Philip Cook, John J. Magee, Thomas H. Smallman, George Reaves, et Edward Harris,* et que la corruption a été pratiquée en grand à la dite élection.

L'instruction est maintenant terminée, et je crois pouvoir espérer que par les infamies qu'elle a révélées elle aura pour effet de mettre fin à la pratique de la corruption dans ce district électoral, si non dans d'autres. L'opinion publique, espérons-le, finira par frapper de réprobation ces actes honteux. La corruption et celui qui se laisse corrompre doivent tous deux être jugés de la même manière. Beaucoup, cependant,—et ce sera parfaitement juste,—décerneront une plus large part de blâme aux hommes d'éducation et de position qui portent l'ignorant et le pauvre à commettre le péché de vendre leurs voix au plus offrant.

JEUDI, 10 septembre 1874.

VERDICT.

1. Par ses agents nommés à cet effet, le défendeur a fait usage de moyens de corruption auprès d'électeurs ;

2. Le défendeur n'a pas été régulièrement élu, et l'élection est nulle.

Il n'a pas été prouvé qu'aucun acte de corruption ait été commis à la connaissance ou du consentement du défendeur.

Il a été prouvé, à mon avis, que les personnes suivantes s'étaient rendues coupables de corruption, savoir : *Daniel Hagarty, Henry C. Green, Frederick A. Fitzgerald, John Campbell, Joseph Broadbent, James Fitzgerald, John Doyle, Robert Henderson, George Hiscox, Marvyn Knowlton, William J. Thompson, John S. Robinson, Philip Cook, John J. Magee, Thomas H. Smallman, George Reaves et Edward Harris.* La corruption a été pratiquée en grand à la dite élection.

Tous les frais sont à la charge du défendeur.

JOHN H. HAGARTY,  
J. C., P. C.

GREFFE DE LA COURONNE, P. C.,  
Toronto, 20 janvier 1875.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du Canada, Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'instruction de la pétition de *George Pritchard*, contre l'élection de *John Walker* comme membre de la Chambre des Communes pour la division électorale de *London*, a eu lieu à *London* devant le Juge en Chef de la Cours des Plaids Communs, le septième jour d'août dernier et les jours suivants ; que le verdict du dit juge en chef dans la dite affaire fut portée devant la dite cours des Plaids Communs sous forme d'appel de cette cour par le dit *George Pritchard* et par le défendeur *John Walker* ; que les dites parties ont été entendues devant la dite cour par leurs avocats ; et que par le jugement de la dite cour il a été ordonné :

1. Que le dit *John Walker* n'a pas été dûment élu à la dernière élection de la cité de *London* pour représenter la dite cité comme membre de la Chambre des Communes.

2. Que l'élection du dit *John Walker* a été et est déclarée nulle à cause de divers actes de corruption commis par le dit *John Walker* par l'entremise de ses agents à la dite élection et à sa connaissance et de son consentement.

3. Que le dit *John Walker* a employé la corruption à la dite élection par l'entremise de ses agents pour se faire élire, les dits agents ayant donné diverses sommes d'argent, à la connaissance et du consentement du dit *John Walker*, à divers électeurs à la dite élection, avec l'intention de corrompre ces électeurs et de les engager à voter pour le dit *John Walker* à la dite élection.

4. Qu'il a été prouvé que des actes de corruption ont été commis à la dite élection à la connaissance et du consentement du dit *John Walker*, laquelle corruption se commettant à la dite élection par les agents du dit *John Walker*, de son consente-